

En 2010, le Conseil départemental a engagé le plan Haute-Marne numérique dont l'objectif est de rendre la couverture en haut débit effective sur tout le territoire d'ici à 2016 pour renforcer l'attractivité économique du territoire pour les entreprises, favoriser les échanges, faciliter l'accès à l'information, lutter contre l'isolement et enfin permettre à tous les Haut-Marnais de bénéficier de services Triple Play : téléphonie illimitée, Internet illimité et télévision par Internet.

PETIT ABÉCÉDAIRE DU PLAN HAUTE-MARNE NUMÉRIQUE

Trancheuse et fourreaux

L'une des particularités du plan Haute-Marne numérique: le Conseil départemental construit un réseau de fibre optique que les opérateurs vont ensuite louer pour proposer à tous (ou presque) l'accès à l'Internet haut débit. Pour ce faire, plusieurs trancheuses sont mobilisées pour installer des fourreaux, étuis destinés à l'installation de la fibre optique. Chaque fois que possible, le plan prévoit que la pose des fourreaux s'effectue en même temps que les travaux programmés par les communes, de sorte à causer le moins de désagréments possible aux riverains.

NRAZO - Montée en débit

Il s'agit de nouveaux Noeuds de Raccordement Abonnés Zone d'Ombre installés par le Conseil départemental. Ils servent de relais entre les centraux téléphoniques et les clients. Ils prennent la forme d'armoires techniques situées à 7 km maximum du centre des bourgs haut-marnais et permettent de garantir à tous les habitants (ou presque) un niveau de service optimale. À terme, le plan Haute-Marne numérique en prévoit 90 sur tout le territoire pour qu'il n'y ait plus de zones d'ombre.

Fibre optique

Contrairement aux fils de cuivre, la fibre optique adaptée à la circulation de la lumière et supportant tous types d'informations permet une meilleure transmission de données Internet sur des distances plus grandes et à des débits plus importants. Dans le cadre du plan Haute-Marne numérique, c'est la société INEO qui est en charge de son installation, une fois la pose des fourreaux et la mise en place des NRAZO effectuées. En 2016, 1850 km de fibre optique seront posés.

Raccordement

Il s'agit de raccorder la fibre optique nouvellement installée aux prises de cuivre déjà existantes, via les sites NRAZO et montée en débit. La transmission du signal Internet, de l'opérateur jusque chez le particulier ou l'entreprise, est ainsi rendue possible. L'opérateur historique, France télécom est chargé, par le Conseil départemental, d'effectuer ces raccordements.

Dégroupage

Cette nouvelle phase technique concerne l'ensemble des opérateurs désireux de commercialiser leurs services en Haute-Marne. Dans ce cas, chacun d'entre eux doit installer un boîtier sur les noeuds de raccordement. Ce boîtier permettra de relier chaque client au service du fournisseur.

À noter: *il existe parfois un décalage entre l'installation de la fibre optique par le Conseil départemental et la possibilité pour les usagers de bénéficier du haut débit. En effet, afin de préserver une concurrence équitable, la loi n'autorise le lancement des services qu'après un délai réglementaire qui peut atteindre 6 mois.*

FTTH

La FTTH (Fiber to the Home) est un réseau intégralement fait de fibre optique, du centre téléphonique jusqu'à la prise de l'ordinateur. La FTTH permet ainsi d'accéder à Internet en très haut débit. Des États comme l'Estonie l'utilisent par exemple pour organiser leurs élections ou pour des applications médicales.

Le plan Haute-Marne numérique prévoit l'installation d'un tel réseau à Langres (et dans la commune associée de Corlée), en faisant ainsi d'elle la commune la plus en pointe du département dans ce domaine. L'investissement se monte à 6,3 M€.